

Revue de presse Sceaux Mag
Église Saint-Jean-Baptiste

Publications dans Sceaux Mag

- **Sceaux Mag n°453 - Décembre 2014 - pages 6 à 9**
Dossier : Église Saint-Jean-Baptiste
- **Sceaux Mag n°454 - Janvier 2015 - page 22**
Démarrage des travaux
- **Sceaux Mag n°455 - Février 2015 - page 19**
L'église Saint-Jean-Baptiste en travaux
- **Sceaux Mag n°456 - Mars 2015 - page 21**
Votre générosité est un don
+ Tract souscription mis à disposition
- **Sceaux Mag n°457 - Avril 2015 - page 23**
L'empreinte de Jean-Baptiste Colbert
- **Sceaux Mag n°458 - Mai 2015 - page 25**
Le Baptême du Christ de Jean-Baptiste Tuby
- **Sceaux Mag n°459 - Juin 2015 - page 22**
Restauration du grand vitrail
- **Sceaux Mag n°460 - Juillet-août 2015 - page 28**
Saint-Jean-Baptiste face à la Révolution
- **Sceaux Mag n°463 - Novembre 2015 - page 23**
L'adoration de Saint Mammès
- **Sceaux Mag n°466 - Février 2016 - page 16**
Les fondations livrent leurs secrets
- **Sceaux Mag n°468 - Avril 2016 - page 16**
Dans le lit de la pierre
- **Sceaux Mag n°469 - Mai 2016 - page 25**
Restauration des ornements peints et sculptés
- **Sceaux Mag n°470 - Juin 2016 - page 24**
Les vitraux s'offrent une nouvelle jeunesse

Plusieurs études, récentes ou plus anciennes, ont confirmé la fragilité des fondations de l'église. Propriétaire de l'édifice, la Ville va engager un vaste chantier de restauration pour assurer la conservation de ce patrimoine partiellement classé au titre des monuments historiques.

Église Saint-Jean-Baptiste : un chantier d'envergure



« L'église est intimement liée à l'histoire de la ville »

Église Saint-Jean-Baptiste : un chantier d'envergure**6**

c'est, en nombre d'années, la durée qui seront nécessaires à la réalisation des travaux de l'église Saint-Jean-Baptiste.

9

c'est, en millions, le coût global du projet de restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste.

1042

c'est, en mètres carrés, la superficie de l'église Saint-Jean-Baptiste.

A l'origine, il y a l'église Saint-Jean-Baptiste... Si l'histoire scénée a souvent été confondue avec celle de son domaine, c'est bien la création d'une paroisse en 1203 par l'évêque de Paris, Eudes de Sully, qui consacre la naissance de Sceaux, alors petit village de quelques âmes. L'église Saint-Jean-Baptiste, autour de laquelle la ville s'est développée, a traversé les siècles et constitue un témoignage vivant de l'histoire locale et nationale.

Un patrimoine remarquable

L'église, telle qu'on la connaît aujourd'hui, est en effet le résultat de transformations et d'ajouts successifs intervenus entre le 12^e et le 19^e siècle. Elle réunit, dans un parfaite équilibre, les styles roman, gothique et renaissance. Son caractère singulier et ses qualités architecturales ont justifié son inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 10 avril 1929, deux vitraux du 16^e siècle ayant pour leur part été classés au titre des monuments historiques dès 1906.

Pour en mesurer l'intérêt, il faut savoir observer ses voûtes, ses bas-côtés, son clocher mais également son mobilier liturgique. Parmi les œuvres remarquables et classées : deux verrières (Arbre de Jessé, Saints et saintes), le groupe sculpté du baptême du Christ, plusieurs plaques funéraires dont celle de la duchesse du Maine, le médaillon de l'autel de la Vierge, l'autel-tombe de Saint-Mammès et son tableau, ou encore les deux consoles en bois.

L'église Saint-Jean-Baptiste, intimement liée à l'histoire de Sceaux, est aussi un lieu ouvert sur la ville pour lequel de nombreux Scéens nourrissent un attachement très fort. Comme le souligne Claire, Scéenne depuis 15 ans, « l'église est avant tout un monument emblématique de Sceaux autour duquel s'articule toute l'activité

du centre-ville. » Pour Jérôme, étudiant en droit et histoire de l'art à la faculté Jean-Monnet, c'est aussi « un repère ». Le jeune homme apprécie son architecture qu'il admire souvent depuis la terrasse de l'Étoile du Berger, en dévorant sa pâtisserie préférée. « Ses pierres de taille renvoient une lumière douce, c'est une sensation assez indescriptible », conclut-il. Interrogé au marché, Simon souligne pour sa part l'ouverture de l'église sur la ville. « Plus qu'un édifice religieux, c'est un lieu de vie et d'animation. » En témoignent les concerts organisés tout au long de l'année ou encore les nombreuses manifestations paroissiales qui rassemblent les habitants de tous les quartiers dans une ambiance conviviale.

Une restauration nécessaire

Une église aux pieds d'argile, fragilisée dans ses fondations, et qui nécessitent des travaux de consolidation et de restauration indispensables. C'est ce qui ressort des conclusions de la dernière étude approfondie menée sur quatre ans par la Ville pour connaître l'état de conservation de l'édifice. Comme le souligne Mélanie Maillard, architecte et maître d'œuvre dans le cadre du chantier de restauration de l'église, « le bâtiment a développé des pathologies importantes liées à la fragilité de ses fondations. » Une situation qui s'est traduite par des mouvements de structure et des phénomènes d'instabilité affectant différentes parties du monument.

Une situation d'autant plus préoccupante que la Ville, propriétaire de l'édifice au titre de la loi de 1905, peut être tenue responsable en cas de dommages causés par son mauvais entretien ou par l'absence de travaux. En effet, cette loi portant sur la séparation des églises et de l'État a instauré le principe de laïcité et posé la règle selon laquelle « la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. »

**Un
patrimoine
communal
d'une grande
richesse**

Église Saint-Jean-Baptiste : un chantier d'envergure**Témoignage**→ **Philippe Laurent,**

Maire de Sceaux



« L'église Saint-Jean-Baptiste se dégrade depuis plusieurs décennies. Il est donc nécessaire qu'un programme de restauration conséquent

voit le jour. Et puisque la Ville est propriétaire de l'édifice, c'est à elle qu'en revient la tâche. Cela s'inscrit pleinement dans notre politique de conservation et de mise

en valeur du patrimoine communal. Lieu de vie et de rassemblement, il est naturellement dans notre intérêt à tous de le rendre encore plus accueillant. »

Un chantier colossal qui va durer six ans

Mais elle connaît une importante dérogation pour les monuments religieux acquis ou construits avant la loi de 1905. Dans ce cas, les communes ont la responsabilité d'assurer l'entretien et la rénovation des lieux de culte. C'est le cas de la Ville avec l'église Saint-Jean-Baptiste.

Un chantier d'envergure

Propriétaire de l'église, la Ville est déjà intervenue en 1996 afin de stabiliser l'édifice. Ces mesures n'ayant qu'un caractère provisoire, des travaux de consolidation et de restauration doivent être réalisés. Tel est l'enjeu du programme qui va débiter en janvier 2015 pour une durée de six ans.

D'un coût global estimé aujourd'hui à 9 millions d'euros TTC, ces travaux seront financés à hauteur de 60% par la Ville et se dérouleront en deux temps. La première tranche, d'une durée de trois ans, permettra de consolider les fondations fragilisées. Elle comprend la reprise des structures de l'église qui se sont affaïssées au fil du temps. Des pieux de consolidation vont être installés afin de stabiliser la structure du bâtiment. Cette première tranche prévoit également la restauration du bas-côté nord de l'église (arcades, voûtes, vitraux et chevet), des deux premières travées ainsi que le nettoyage de la pierre de taille ou encore la reprise de la charpente.

La nature des travaux de la seconde phase, qui portera sur la nef et le bas-côté sud, dépendra notamment de la "réaction" du bâtiment lors des travaux réalisés pendant la première phase

(raison pour laquelle le coût global des travaux ne peut être assurément défini aujourd'hui). Tout au long du chantier, une attention particulière sera portée aux vitraux, aménagements et décorations liturgiques de l'édifice. Certains mobiliers de l'église feront ainsi l'objet d'une restauration comme, par exemple, l'orgue et sa tribune. Enfin, les restes du célèbre écrivain Jean-Pierre Claris de Florian, inhumés à côté de l'église, seront déplacés au cimetière communal début janvier.

Des offices maintenus

L'église devra fermer au commencement des travaux le 5 janvier pour une durée d'un mois environ, pour rouvrir (dans une configuration restreinte) en février 2015. Elle restera alors accessible depuis l'entrée principale. Les conditions d'accueil seront adaptées (voir interview du Père Jean-Grégoire Houlon ci-contre). Seuls le bas-côté nord et les deux premières travées du chœur de l'église resteront fermés au public pendant les travaux. Pendant l'installation du chantier, les offices de semaine seront célébrés dans la salle paroissiale et, le dimanche, à l'église Saint-Stanislas des Blagis.



Pour en savoir, consulter le dossier technique sur www.sceaux.fr, rubrique Espace public / travaux.

Église Saint-Jean-Baptiste : un chantier d'envergure**RESTAURATION DU GRAND VITRAIL DE L'ÉGLISE****La Ville va lancer une souscription publique**

Prochainement, la Ville va signer une convention de partenariat avec la Fondation du patrimoine dans le cadre d'une souscription publique qui a pour objet la restauration du vitrail du chœur de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Réalisé en 1874 et 1898 par le peintre-verrier Émile Hirsch (1832-1904), le grand vitrail représente le Christ en gloire et ses apôtres. Il est d'une grande valeur historique et nécessite aujourd'hui d'importants travaux. En effet, plusieurs éléments ont été endommagés au fil des ans à l'image des barlotières ou des verres. Au programme de cette restauration : la consolidation du grand vitrail, la reprise des éléments repeints et des grisailles (peintures des visages des apôtres).

Les particuliers, associations ou entreprises pourront participer au financement de la restauration de ce grand vitrail dont le coût est estimé à 70 000 €. Les dons seront collectés par la Fondation du patrimoine puis reversés à la Ville, maître d'ouvrage de l'opération. Tous les dons faits à la Fondation du patrimoine sont déductibles de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à hauteur de 66 % du don et dans la limite globale de 20 % du revenu imposable ; de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75 % dans la limite de 50 000 € ; de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60 % du don, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires. De plus, les dons effectués à la Fondation du patrimoine par les héritiers d'une succession bénéficient d'une exonération totale des droits de succession.

La date d'ouverture de la souscription publique sera communiquée dans un prochain numéro de Sceaux Mag.

**Témoignages**

→ **Jean-Philippe Allardi**

adjoint au maire délégué à la Culture et au patrimoine

« Pour la Ville, la restauration de l'église relève d'abord d'une démarche de conservation du patrimoine communal. Au delà du siège du culte paroissial, c'est aussi un lieu de concerts et de manifestations artistiques ouverts à tous qui, de ce fait, joue un rôle important à l'échelle de la Ville. »



→ **Père Jean-Grégoire Houlon**
Curé de la paroisse

« Les travaux vont occasionner une gêne importante mais ils sont nécessaires. Durant la fermeture de l'église en janvier, les messes se dérouleront à 10h30 à l'église Saint-Stanislas de Blagis. Pour les personnes à mobilité réduite, des messes en effectif réduit seront célébrées à 18h les samedis, et à 9h les dimanches dans les salles paroissiales attenantes à l'église Saint-Jean-Baptiste. Dès février, les messes dominicales seront organisées de nouveau dans l'église Saint-Jean-Baptiste le samedi à 18h et le dimanche à 9h et 11h. En période scolaire, une messe supplémentaire se tiendra le dimanche à 18h. Les messes de la semaine auront lieu aux horaires habituels dans l'une des salles paroissiales. »

EN
BREF



● **Un Grand prix pour l'aumônerie**

Le 8 novembre 2014, la rénovation de l'aumônerie de Sceaux et Fontenay-aux-Roses a reçu le Grand Prix au concours du Geste d'Or. Cette distinction, décernée par un jury indépendant, témoigne de la qualité du travail accompli sur cet édifice unique de la seconde moitié du 19^e siècle. Cette opération, menée par l'architecte du patrimoine Jean-Paul Mauduit et financée partiellement par la Ville, est l'une des nombreuses réalisations qui s'inscrit dans la politique municipale de conservation et de restauration du patrimoine bâti.

● **Architecture et patrimoine**

En application de la loi du Grenelle 2, la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) de Sceaux doit être remplacée afin de mieux prendre en compte la dimension environnementale. Le nouveau dispositif, appelé "aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine" (AVAP), conservera les mêmes missions de protection du patrimoine. La Ville a lancé la procédure d'élaboration lors de la séance du conseil municipal du 18 décembre 2014.



ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Démarrage des travaux

La Ville a engagé un vaste chantier de restauration afin d'assurer la conservation de cet édifice classé. Les travaux débuteront le 5 janvier 2015 pour une durée de six ans.

Une activité paroissiale maintenue

L'église devra fermer ses portes le 5 janvier pour une durée d'un mois. Durant cette période, les messes se dérouleront à 10h30 et 18h30 à l'église Saint-Stanislas des Blagis. Pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer, des messes en effectif réduit seront célébrées à 18h les samedis, et à 9h les dimanches dans la Maison paroissiale de Saint-Jean-Baptiste.

À partir du 5 février, l'église sera ouverte au public dans une configuration restreinte. Les messes seront organisées de nouveau dans l'église Saint-Jean-Baptiste le samedi

à 18h et le dimanche à 9h et 11h. À partir du 1^{er} mars, en période scolaire, une messe supplémentaire sera dite le dimanche à 18h dans l'une des salles paroissiales. Les messes et offices de la semaine auront lieu aux horaires habituels dans ces mêmes salles.

Buste de Florian

Dans le cadre des travaux de l'église Saint-Jean-Baptiste, le buste du célèbre fabuliste Florian sera déposé le 8 janvier. Ses restes seront déplacés au cimetière communal le 9 janvier, le conseil municipal lui ayant attribué une concession à titre gratuit lors de la séance du 18 décembre dernier (voir page 17).

→ Pour en savoir plus, consulter le dossier technique sur www.sceaux.fr, rubrique Espace public / travaux.

PLANTATION DE NOUVEAUX ARBRES D'ALIGNEMENT

Le Département va renouveler les espèces d'arbres qui ornent ses routes (av. Camberwell, Cauchy, Général-Leclerc, Le Nôtre, P^{dt} F-Roosevelt, Quatre-Chemins, Raymond-Poincaré et rue Houdan). 15 arbres seront supprimés en raison de leur état phytosanitaire. La replantation des arbres coupés interviendra au printemps prochain, dans la continuité de la politique menée jusqu'à présent qui consiste à remplacer l'arbre abattu.



→ Renseignements : service du Patrimoine végétal du Conseil général : parcsjardins@cg92.fr.



Le groupe sculpté *Baptême du Christ* de Jean-Baptiste Tuby lors de sa dépose le 7 janvier dernier.

PATRIMOINE COMMUNAL

L'église Saint-Jean-Baptiste en travaux

La phase préparatoire d'installation du chantier de l'église s'achève. Elle va permettre le démarrage des travaux portant sur le bas côté-nord de l'édifice dès le mois de février.

Une préparation minutieuse

En janvier, les échafaudages ont été montés et les palissades installées afin de séparer la partie de l'église ouverte au public de la zone de chantier. Des mesures ont été prises afin de déplacer sans incident le mobilier liturgique classé qui doit être restauré. Ainsi, les vitraux et le groupe sculpté *Baptême du Christ* de Jean-Baptiste Tuby (voir photo) ont été déposés avec soin. Ils seront remis en place à l'issue du chantier. Le baptistère et la statue de la Vierge ont également été déplacés et seront visibles depuis la partie ouverte au public.

Une activité paroissiale maintenue

En février, les travaux portant sur le bas-côté nord de l'église (arcades, voûtes, travées...) vont débiter pour une durée de trois ans. L'église sera ouverte au public mais dans une configuration restreinte afin de répondre aux conditions de sécurité. Les messes se dérouleront **le samedi à 18h et le dimanche à 9h et à 11h**. Durant les vacances scolaires et à partir du 1^{er} mars 2015, une messe supplémentaire se tiendra le dimanche à 18h. Quant aux messes et offices de la semaine, ils auront lieu aux horaires habituels dans l'une des salles paroissiales.

→ Pour en savoir plus, consultez le dossier du *Sceaux Mag* de décembre 2014 et le dossier technique sur www.sceaux.fr, rubrique Urbanisme / aménagement.



BUSTE FLORIAN

UNE MÉMOIRE COMMUNALE PRÉSERVÉE

Le buste du célèbre fabuliste Florian a été déplacé en raison de sa situation dans l'emprise de chantier de l'église Saint-Jean-Baptiste. Un emplacement lui a été réservé au jardin des Félibres. Par ailleurs, l'urne funéraire découverte à cette occasion sous la stèle du buste de Florian a été transférée au cimetière communal.

EN BREF



● Emplacement vélos

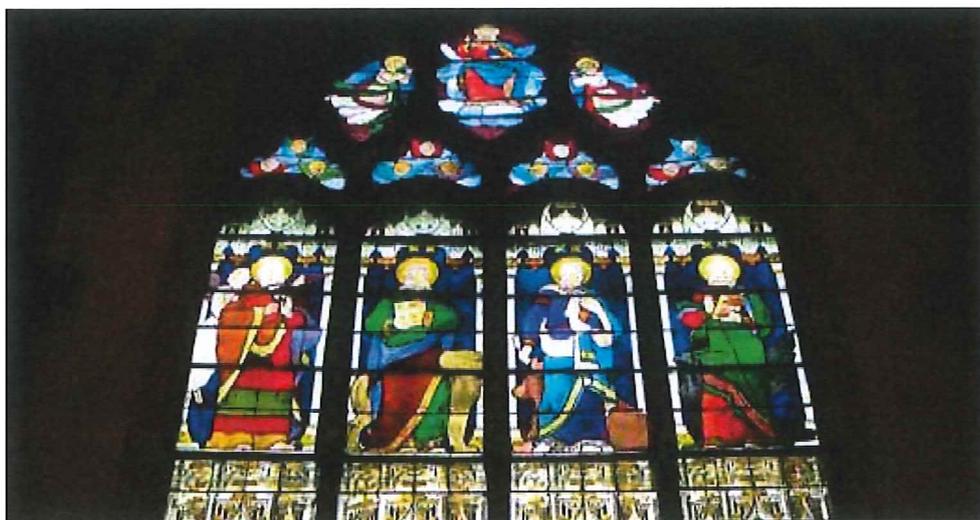
La Ville préserve le cadre de vie des Scéens. À ce titre, elle a pris un arrêté municipal (n°2015-08) concernant l'accrochage de vélos sur le mobilier urbain. Afin de ne pas gêner la circulation des piétons et maintenir un espace public agréable pour tous, il convient d'utiliser les emplacements destinés à cet usage (42 dans toute la ville) sous peine de contravention.

→ Plan disponible sur www.sceaux.fr rubrique Ville durable / Circulation durable / Sceaux, ville cyclable.

● Autolib'

Le succès d'Autolib' ne se dément pas. En 2014, le nombre d'abonnements a enregistré une nouvelle hausse avec près de 200 abonnés scéens supplémentaires, soit une augmentation de 60 % entre janvier et décembre (source : Autolib' métropole). Pratique et écologique, Autolib' constitue une alternative à la possession d'une voiture particulière pour de nombreux franciliens.

→ Retrouvez toutes les informations pratiques concernant Autolib' sur www.autolib.eu et sur le site www.sceaux.fr, rubrique Transport et circulation.



Grand vitrail du chœur de l'église Saint-Jean-Baptiste.

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Votre générosité est un don

Dans le cadre du chantier global de restauration de l'église engagé en janvier dernier, la Ville a signé une convention de partenariat avec la Fondation du patrimoine pour permettre le lancement d'une souscription publique destinée à financer la restauration du grand vitrail du chœur de l'église.

Restauration du grand vitrail

Réalisé par le peintre-verrier Emile Hirsch (1832-1902), le grand vitrail représente le Christ en gloire, les évangélistes Saint Matthieu, Saint Marc, Saint Luc et Saint Jean et quatre prophètes. Il est d'une grande valeur historique et nécessite aujourd'hui d'importants travaux de restauration. Le coût global de la restauration du grand vitrail est estimé à 65 000 euros (TTC).

Des dons déductibles d'impôt

Les Scéens, associations et entreprises peuvent participer dès aujourd'hui à la souscription publique. Les dons seront collectés par la Fondation du patrimoine puis reversés à la Ville, maître d'ouvrage de l'opération. Le bon de souscription sera à télécharger sur le site www.fondation-patrimoine.org et à retourner à l'adresse suivante : Fondation du patrimoine, délégation régionale d'Île-de-France, 8 passage du Moulinet, 75013 Paris. Tous les dons faits à la Fondation du patrimoine sont déductibles de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, de l'impôt sur la fortune et de l'impôt sur les sociétés.

→ Renseignements sur www.fondation-patrimoine.org.



Portrait scéen

→ Daniel Verwaerde

Ce Scéen a été nommé administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA). Il est aujourd'hui à la tête de cet organisme de recherche sur l'énergie nucléaire et les énergies alternatives qui intervient également dans les domaines des technologies pour l'information et la santé, la défense et la sécurité. Après des études d'ingénieur à l'École centrale de Paris, Daniel Verwaerde entre au CEA en 1978 comme spécialiste en modélisation numérique. En 1996, il prend la direction du programme "Simulation" destiné à garantir la pérennité de la dissuasion après l'arrêt définitif des essais nucléaires. En 2004, le CEA lui confie la direction des armes nucléaires ainsi que la maîtrise d'ouvrage du Laser Mégajoule. Nommé directeur des applications militaires en 2007, il s'investit en outre dans les programmes de propulsion nucléaire, d'approvisionnement des matières stratégiques ou encore de lutte contre la prolifération nucléaire. Daniel Verwaerde a été fait successivement chevalier dans l'ordre national du Mérite et officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

JARDIN DES VOISINS DES ATELIERS POUR SE METTRE AU VERT...

Pour fêter le printemps, le jardin des Voisins vous invite à ses ateliers. **Mercredi 18 mars à 14h30**, l'association Espaces initiiera les jardiniers en herbe aux méthodes de la lutte biologique pour prévenir ou réduire les dégâts causés par des ravageurs et autres maladies des plantes. **Samedi 21 mars de 14h à 17h**, il sera question de la taille des rosiers et des arbres fruitiers.

→ Jardin des Voisins, 31 rue Michel-Voisin. Renseignements : lejardindesvoisins@gmail.com.



À l'origine, le nom de Saint-Mammès (ci-dessus) fut retenu pour désigner l'église.

L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'empreinte de Jean-Baptiste Colbert

À l'occasion des travaux de restauration de l'église, Sceaux Mag vous propose de découvrir, au fil de ses numéros, certains aspects historiques de ce patrimoine communal remarquable. Cet article s'intéresse au nom de l'église.

De Saint-Mammès...

À l'origine, le nom de Saint-Mammès fut retenu pour désigner la paroisse de Sceaux lors de sa construction en 1203. Ardent défenseur de la foi et mort en martyr au 3^e siècle en Turquie, ce saint est alors très vénéré en France. La dédicace à Saint-Mammès va cependant être remplacée progressivement. Tout d'abord grâce à l'action de Jean Baillet (1400-1477), seigneur de Sceaux, qui après avoir contribué à la reconstruction partielle de l'église en 1476 donna le nom de son saint patron à l'église :

Saint-Jean-Baptiste. Mais c'est surtout l'œuvre de Colbert, et son attachement à ce même saint, qui fit adopter définitivement la nouvelle appellation.

... à Saint-Jean-Baptiste

À partir de 1670, Colbert engage des travaux dans le chœur de l'église. Le ministre de Louis XIV offre également l'étude en plâtre du baptême du Christ que le sculpteur Jean-Baptiste Tuby a réalisé pour la chapelle de son château située sur le domaine de Sceaux. Après la destruction de ce château au 19^e siècle, l'original en marbre sera installé dans l'église. Preuve de l'empreinte laissée par Colbert, ses armoiries représentant une couleuvre d'azur ondoyant sur fond or figurent sur la clé de voûte du chœur de l'église.



ENVIRONNEMENT

Les perruches à collier

Plumage vert, bec rouge, longue queue... La perruche à collier, originaire d'Afrique subsaharienne et d'Asie, est implantée dans les parcs, bois et jardins franciliens depuis 30 ans. Elle se plaît plus particulièrement à Sceaux où sa population croît de façon exponentielle depuis une dizaine d'années.

Mais ces oiseaux de belle allure, observés en nombre au parc de Sceaux, dans le quartier des Blagis ou dans les jardins de l'hôtel de ville, ne connaissent quasiment aucun prédateur capable de réguler leur population. Par ailleurs, cette espèce occasionne d'importants dégâts aux cultures et aux arbres fruitiers, dont elle consomme les fruits et les bourgeons. Aussi fait-elle l'objet d'une observation attentive par les gestionnaires des grands parcs du département et les scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle. Il est donc expressément demandé aux habitants de ne pas nourrir les perruches à collier, véritables prédateurs naturels, pour préserver ainsi le fragile écosystème de nos parcs et jardins.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE RESTAURATION DU GRAND VITRAIL

Les Scéens peuvent contribuer au financement de la restauration du grand vitrail du chœur de l'église Saint-Jean-Baptiste. Le bon de souscription, téléchargeable sur le site www.fondation-patrimoine.org/31664, est à retourner à l'adresse suivante : Fondation du patrimoine, délégation régionale d'Île-de-France, 8 passage du Moulinet, 75013 Paris. Les personnes peuvent également effectuer leur don en ligne sur ce même site. Ils doivent renseigner leurs coordonnées avant d'accéder au paiement sécurisé.



CADRE DE VIE

Espace public



Le groupe sculpté *Baptême du Christ* de Jean-Baptiste Tuby fait partie du mobilier liturgique remarquable et protégé de l'église Saint-Jean-Baptiste.

L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le Baptême du Christ de Jean-Baptiste Tuby

À l'occasion des travaux de restauration de l'église, Sceaux Mag vous propose de découvrir, au fil de ses numéros, certains aspects de ce patrimoine communal remarquable. Cet article s'intéresse au groupe sculpté *Baptême du Christ* de Jean-Baptiste Tuby.

Un patrimoine historique

L'église a bénéficié de nombreux travaux d'entretien et de rénovation, notamment sous l'impulsion de Colbert. À partir de 1670, le ministre de Louis XIV participe à la valorisation de ce patrimoine ainsi qu'au développement du domaine de Sceaux. Il engage ainsi des travaux dans le chœur de l'église et sollicite Jean-Baptiste Tuby pour la réalisation d'une sculpture en marbre monumentale de style baroque, représentant le Christ et Saint-Jean-Baptiste. Cette œuvre est placée dans la chapelle du château de

Sceaux, dont Colbert est alors le propriétaire. Généreux, Colbert décide d'offrir à l'église Saint-Jean-Baptiste l'étude en plâtre qui sert de modèle de grandeur à la sculpture en marbre.

Sauvegarder l'œuvre

Cependant, les événements de la Révolution bouleversent le cours de l'histoire. La destruction du château de Sceaux intervient en effet en 1793. Se pose alors la question de la conservation des biens mobiliers détenus par l'État dont les sculptures en marbre du château. Lenoir, conservateur au musée des monuments français, réussit à faire en sorte que le *Baptême du Christ* ne soit pas vendu. En 1802, le curé et le maire de Sceaux demandent à l'État que l'œuvre en marbre soit installée dans l'église Saint-Jean-Baptiste. C'est chose faite en 1804.

RER B RÉUNION PUBLIQUE

Dans le cadre de la concertation organisée par la RATP du 4 au 29 mai sur le prolongement d'une voie de garage et de manœuvre entre les gares de Robinson et de Fontenay-aux-Roses, une réunion publique est organisée **le 19 mai à 20h** à la salle polyvalente du château Sainte-Barbe (aile ouest) à Fontenay-aux-Roses. Inscrite au schéma directeur du RER B sud, la création d'une voie de garage en gare terminus de Robinson doit permettre d'améliorer la performance et la fiabilité de la ligne B du RER.



ÉCHANGES

Révision du PLU

Le plan local d'urbanisme (PLU) a été approuvé par les membres du conseil municipal lors de la séance publique du 12 février 2015. Une interprétation des magistrats administratifs sur la mise en œuvre d'un point de procédure avait entraîné l'annulation du PLU de Sceaux en janvier dernier. Toutefois, le caractère mineur des motifs d'annulation retenus par le juge a conduit le conseil municipal à approuver le PLU dans sa forme et son contenu de 2010.

Lors de la séance du conseil municipal du 12 février dernier, la Ville a également décidé la mise en révision du PLU afin d'intégrer les évolutions législatives en matière de droit de l'urbanisme intervenues depuis 2010. Le conseil municipal a défini les modalités de la concertation qui permettra d'associer la population à la révision du PLU. La Ville a déjà rencontré à deux reprises, les 18 mars et 13 avril, les associations de quartier afin d'échanger et de recueillir leurs avis. Des rencontres constructives permettant une mobilisation commune pour protéger notre cadre de vie et maîtriser le développement urbain.

EN BREF



● **Jardin des Voisins**

Le jardin des Voisins accueille régulièrement les Scéens autour d'animations pédagogiques gratuites (voir page 21).

Samedi 20 juin à 14h, l'association Espaces passera en revue les outils indispensables à la pratique du jardinage, expliquera leur fonction et apportera ses conseils sur leur utilisation afin de garantir le succès des plantations. L'atelier sera suivi de démonstrations.

→ 31 rue Michel-Voisin.
Renseignements :
lejardindesvoisins@gmail.com.

● **Sorties nature**

Mésanges, rossignols ou rouge-gorges, leurs gazouillis annoncent le retour des beaux jours. À cette occasion, la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre vous invite à reconnaître les chants des espèces qui peuplent le parc de Sceaux lors d'une sortie nature gratuite qui se déroulera le dimanche 28 juin de 9h30 à 12h. Cette balade sera commentée par un spécialiste ornithologique. Les personnes intéressées peuvent désormais s'inscrire en ligne sur www.agglo-hautsdebievre.fr.

→ Tél. : 01 41 87 82 74
ou dev.durable@agglohautsdebievre.fr.



L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Restauration du grand vitrail

Dans le cadre des travaux de l'église Saint-Jean-Baptiste actuellement en cours, le grand vitrail du chœur de l'église a été déposé afin d'être minutieusement restauré en atelier.

Un patrimoine d'exception

Le grand vitrail de l'église est d'une grande valeur artistique et historique. Il a été réalisé par le peintre-verrier Émile Hirsch (1832-1902). Il représente le Christ en gloire, les évangélistes et des grands prophètes. De verre transparent peint, cette verrière à personnages présente aujourd'hui une disparition des grisailles sur les registres supérieurs. Les travaux de restauration et de consolidation, assurés par la société France vitrail, s'inscrivent pleinement dans la politique de conservation et de mise en valeur du patrimoine communal de la ville.

Votre générosité est un don

La Ville a lancé une souscription publique afin de financer la restauration du grand vitrail. Cette opération est encadrée par une convention liant la Ville à la Fondation du patrimoine. Les particuliers, entreprises ou commerçants peuvent dès à présent contribuer au financement de cette restauration estimée à 65 000 €. Les dons sont déductibles d'impôt.

→ Bon de souscription disponible à l'église et à l'hôtel de ville ou téléchargeable sur www.fondation-patrimoine.org/31664. Il est à retourner à : Fondation du patrimoine, délégation régionale d'Île-de-France, 8 passage du Moulinet, 75013 Paris. Les personnes peuvent également effectuer leur don en ligne sur ce même site.



FLEURISSEMENT DISTRIBUTION DE BULBES DE TULIPES

Mercredi 10 juin dès 8h30, la Ville organise une distribution gratuite de bulbes de tulipes au jardin de la Ménagerie, 70 rue Houdan (à proximité de la Rotonde). Celle-ci prendra fin lorsque le dernier bulbe aura trouvé preneur. Armés de sacs ou de paniers, soyez à l'heure car, comme dit le proverbe « *les premiers arrivés seront les premiers servis* ».

CADRE DE VIE

Espace public

EN BREF



● Collecte de déchets

La collecte de déchets ménagers sera assurée pendant les vacances d'été et les jours fériés (14 juillet et 15 août).

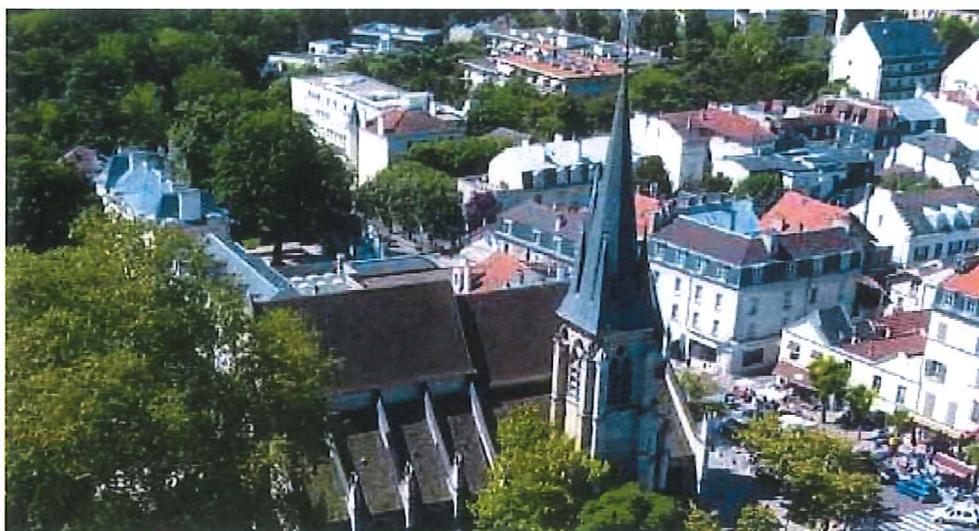
Pour connaître les dates de la collecte, les usagers peuvent consulter le calendrier sur www.agglo-hautsdebievre.fr. La déchèterie communautaire située à Verrières-le-Buisson, à l'angle de l'avenue Georges-Pompidou et de la rue de Paradis, sera également ouverte cet été.

→ Renseignements au 01 41 87 81 61 ou sur infodechets@agglo-hautsdebievre.fr.

● Bus paladin

À partir du 13 juillet et jusqu'au 23 août inclus, les horaires du Paladin changent. Ils sont consultables sur le site de la Communauté d'agglomération www.agglo-hautsdebievre.fr à la rubrique L'agglo en un clic/ Bus Paladin. Les fiches horaires seront mises à disposition du public à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan.

→ Renseignements sur www.agglo-hautsdebievre.fr.



Vue aérienne de l'église Saint-Jean-Baptiste et de son clocher. Pendant la Révolution, trois cloches sur cinq seront déposées pour la fabrication de canons.

PATRIMOINE

Saint-Jean-Baptiste face à la Révolution

À l'occasion des travaux de restauration de l'église, Sceaux Mag vous propose de découvrir, au fil de ses numéros, certains aspects historiques méconnus de ce patrimoine communal remarquable. L'église Saint-Jean-Baptiste se retrouve ainsi au cœur de l'agitation politique de la période révolutionnaire.

L'Église dépossédée

À la suite d'un décret de l'Assemblée constituante en 1789, les biens du clergé sont mis à la disposition de la Nation. L'administration de la paroisse de Sceaux transfère alors ses plus beaux objets de culte en argent à l'hôtel des Monnaies à Paris. Cette opération est destinée à financer les campagnes militaires contre la coalition européenne et les contre-révolutionnaires. L'institution du clergé est contrainte de coopérer. Le clocher n'échappe pas à

la réquisition des biens : ses cloches sont décrochées pour contribuer à la fabrication de monnaie et de canons. Les représentants du corps religieux se soumettent à l'autorité de l'État-Nation. Le curé de l'église de Sceaux et les deux vicaires prêtent ainsi serment à la Constitution de 1791.

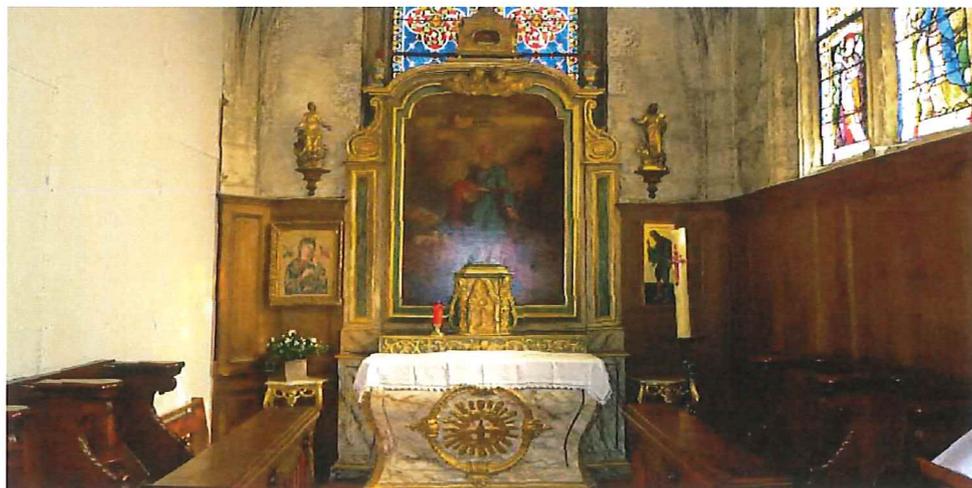
Sous la Terreur...

De 1792 à 1794, la France est sous le régime de la Terreur. Cette période sombre de la Révolution est caractérisée par l'arbitraire et l'exécution des personnes accusées de ne pas soutenir la doctrine révolutionnaire. L'institution du clergé est également contrainte. En août 1792, les armoiries de l'église de Sceaux sont déposées sur ordre de la municipalité. Le 21 novembre 1793, des objets liturgiques en argent ainsi que trois cloches sont envoyés à la fonte de Paris pour servir l'effort de guerre.

ACCESSIBILITÉ

UNE RAMPE D'ACCÈS À L'ACCUEIL INFO MAIRIE LES BLAGIS

Conformément à la loi handicap du 11 février 2005, la Ville a installé une rampe à l'entrée de l'accueil info mairie Les Blagis afin de faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite (personnes handicapées, parents avec une poussette...). Cet aménagement s'inscrit dans le programme d'accessibilité et de mise en conformité des bâtiments municipaux.



Jardins partagés

→ Appel à idées

Cultiver son jardin à plusieurs sans en être propriétaire, tel est le principe du jardin des Voisins. Un terrain que la Ville met à disposition d'habitants se chargeant de l'entretenir ensemble. Forte du succès de cette initiative, la Ville élargit le dispositif. À la demande du maire, le conseil local du Développement durable (CL3d) participe ainsi à l'appel à idées en direction des Scéens souhaitant initier un projet de jardin collectif, prioritairement sur un terrain privé. Pour mettre en œuvre leurs idées, les lauréats bénéficieront de l'accompagnement de l'association Espaces, dans le cadre de la convention établie avec la Ville. Une réunion d'information se tiendra **lundi 30 novembre à 20h30** aux « Garages », 20 rue des Imbergères. Cette rencontre permettra d'expliquer les modalités de l'appel à idées, de présenter les jardins déjà accompagnés par Espaces, puis d'échanger sous la forme d'ateliers. Lancé en 2012 sur l'impulsion de la Ville et grâce à l'engagement de quelques bénévoles, le jardin des Voisins regroupe 42 familles cultivant 42 parcelles. Entre amis ou avec vos voisins, créez à votre tour un espace partagé pour découvrir les plaisirs du jardinage !

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'adoration de Saint Mammès

À l'occasion des travaux de restauration de l'église, Sceaux Mag vous propose de découvrir certains aspects méconnus de son histoire. Saint Mammès est ainsi une figure liturgique qu'il est intéressant de présenter.

L'autel de Saint Mammès

Le culte de Saint Mammès, invoqué contre les maux de ventre, était très répandu en France depuis qu'en 1705 l'évêque de Langres avait rapporté de Constantinople un fragment d'os du martyr. À Sceaux, le public peut admirer une scène de la vie de Saint Mammès sur le retable architecturé en bois peint, situé derrière l'autel, tous deux classés au titre des monuments historiques. Saint Mammès, vêtu d'une tunique, garde ses moutons dans le désert. Il vient de voir tomber du ciel un bâton qu'il tient de la main gauche et avec lequel, d'une voix céleste, il a frappé la terre d'où est sorti le livre des Évangiles qu'il tient

de la main droite. Des angelots élèvent une couronne de feuillages au-dessus de sa tête.

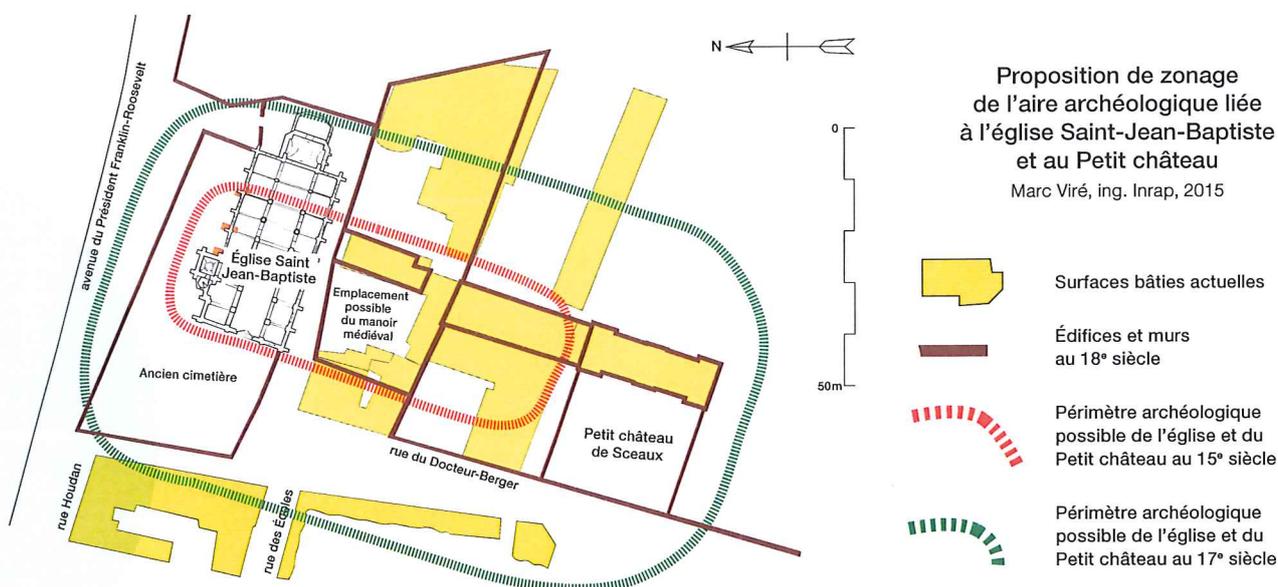
La chasse de Saint Mammès

Sur la partie cintrée du retable est posée la châsse contenant un morceau de l'humérus de Saint Mammès. Le duc du Maine, qui participa aux travaux de rénovation de l'église, avait une grande dévotion à Saint Mammès et avait donc fait placer dans la chapelle du château un retable qui lui était consacré. En 1726, le duc demanda à l'évêque de Langres un fragment de la relique conservée dans la cathédrale. L'évêque envoya le morceau d'os, solennellement prélevé par des chirurgiens et placé dans une petite châsse de vermeil. La relique fut vérifiée par l'archevêque de Paris qui donna son autorisation pour qu'elle soit transférée à l'église Saint-Jean-Baptiste.

FIBRE OPTIQUE RENCONTREZ LES OPÉRATEURS

En réponse aux interrogations des habitants au sujet du réseau de fibre optique, la Ville organise une réunion publique le **mardi 17 novembre de 20h30 à 22h**, aux « Garages », 20 rue des Imbergères, avec les opérateurs Orange et SFR-Numéricable. Pour que chacun obtienne des réponses concrètes, la réunion se déroulera en deux temps : un état des lieux et la discussion avec le public, puis des échanges personnalisés pour les cas particuliers. Par ailleurs, les habitants peuvent se renseigner à tout moment auprès du Département au 01 70 81 46 96 ou par courriel thdseine@cg92.fr.

Cadre de vie



ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les fondations livrent leurs secrets

La Ville a engagé en janvier 2015 un vaste chantier de restauration afin d'assurer la conservation de l'église classée au titre des Monuments historiques. Dans le cadre de cette opération, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap). Cette analyse scientifique apporte un éclairage nouveau sur l'histoire de l'édifice.

Une composante du domaine seigneuriale

Cinq sondages ont été réalisés au niveau des fondations et de l'élévation du bas-côté nord. Ils révèlent l'évolution du monument et de son environnement. Ainsi, le plan de la chapelle initiale était simple : un vaisseau de trois travées, bordé de deux bas-côtés, avec probablement une petite abside, sans clocher. Une première extension est effectuée au 13^e siècle, lors de la conversion de la chapelle en paroisse. Les analyses laissent à penser que l'église bénéficiait alors d'une annexe vers le sud, liée à l'ancienne résidence seigneuriale du "Petit Sceaux".

L'ensemble s'étendait jusqu'à l'emplacement des dépendances actuelles du Petit château.

Fragilisée

Les agrandissements et rénovations successives de l'église lui confèrent son originalité, mais aussi certaines fragilités. L'édifice est ainsi agrandi en 1476 par Pierre Baillet, seigneur du lieu, puis en 1719 avec le soutien du nouveau châtelain de Sceaux, le duc du Maine. Outre la nouvelle façade et la reconstruction du bas-côté sud, il apparaît que le bas-côté nord est retravaillé, expliquant le décalage de niveau entre l'intérieur et l'extérieur de l'église. Par économie, les anciennes voûtes sont réutilisées. Fortement dégradée lors de la période révolutionnaire, l'église est restaurée au 19^e siècle. Les deux contreforts du bas-côté nord sont ainsi entièrement reconstruits en pierre de Clamart ou de Bagnaux. Mais leur mauvaise assise sur les fondations anciennes et la différence de niveaux entraînent l'apparition d'un dévers sur le mur nord, actuellement en travaux.

Indices minéraux

Si les fondations du clocher datent bien des alentours de 1500, il s'avère qu'une importante reprise a été réalisée vers 1700. Les matériaux importés d'autres régions en sont la preuve. Les contreforts sont bâtis avec du calcaire des carrières de Saint-Leu-d'Esserent dans l'Oise. Souvent employée pour les bâtiments royaux, cette pierre fut certainement offerte par Colbert ou par le duc du Maine. Il en est de même pour les grands quartiers de grès à la base du clocher, provenant du massif de Rambouillet aux environs des Vaux-de-Cernay.

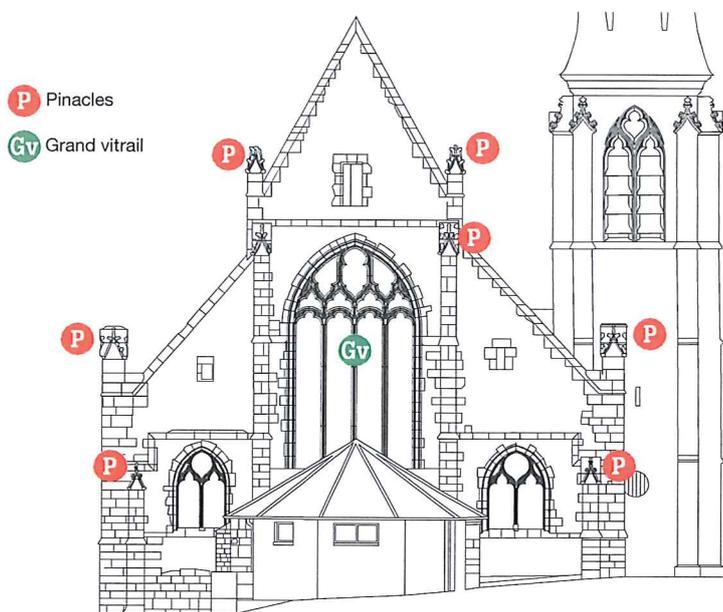
Lexique

- Vaisseau : espace intérieur voûté occupant plusieurs étages
- Bas-côté : vaisseau latéral d'une église
- Travée : espace compris entre deux points d'appui principaux d'une construction
- Abside : espace en demi-cercle situé à l'arrière du chœur dans une église



Retrouvez les résultats du diagnostic archéologique sur www.sceaux.fr, rubrique Urbanisme/aménagement.

Cadre de vie



Église Saint-Jean-Baptiste, relevé du chevet (façade est).
Source : Étude pour la conservation des monuments historiques (ECMH).



Taille d'une pierre de pinacle de l'église Saint-Jean-Baptiste.

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Dans le lit de la pierre

Les premières étapes du chantier de restauration de l'église s'achèvent. La reprise en sous-cœuvre du bas-côté nord a permis de consolider les fondations. Par ailleurs, la restauration du chevet se termine. Cette étape nécessitait de reprendre la façade pierre par pierre. Elle a impliqué aussi la reconstitution du réseau de style gothique flamboyant qui structure le grand vitrail.

Restaurer ou remplacer ?

Rénover les pierres d'origine et préserver le lien avec l'ancien ou retailler les blocs à l'état neuf ? Telle était l'une des questions à résoudre lors de la dépose des pierres. Composées d'un calcaire peu résistant, celles-ci ont particulièrement souffert des intempéries et de colmatages successifs en ciment, un matériau qui accélère leur détérioration. Les motifs sculptés des pinacles n'étaient, pour certains, plus lisibles.

Le remplacement des blocs s'est ainsi avéré nécessaire pour des questions sécuritaires comme artistiques. Quelques pierres d'origine sont toutefois conservées dans un "musée lapidaire" organisé par la Ville pour préserver la mémoire architecturale de l'édifice.

L'appareillage, une étape cruciale

L'architecte et les artisans établissent d'abord un "relevé d'origine" des composants de la façade. Ce travail permet de conserver la mémoire des éléments avant le début des travaux. Une fois réalisé, il est confronté à "l'interprétation", c'est-à-dire la reconstitution des formes telles qu'elles devaient être au moment de la construction. Ce tracé se base sur la connaissance des règles du gothique et sur l'analyse de la structure du bâtiment. Elle sert de référence pour la taille des nouvelles pierres.

De la carrière à la dentelle de pierre

Sur la base des tracés, un modèle est défini pour chaque bloc. Une tâche complexe qui doit prendre en compte, entre autres critères, les forces de poussée par rapport au lit de la pierre (le sens des couches de sédiments). « Dans notre travail, tout est géométrie, explique Adrien, appareilleur. Chaque pierre joue un rôle à la fois dans l'harmonie et dans l'équilibre du bâtiment. Elles doivent s'imbriquer parfaitement au moment de la pose. » Les formes de l'élément à tailler sont ensuite reportées sur le bloc de pierre. Le tailleur doit contrôler très précisément la force de chaque impact pour respecter les tracés. Un travail qui nécessite à la fois puissance et précision. Enfin, les artistes sculpteurs interviennent. De leurs mains surgissent les chimères et les végétaux qui ornent l'édifice.



Un artisan spécialisé (société Tollis) sculpte une chimère sur l'un des pinacles de l'église de Sceaux.

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Restauration des ornements peints et sculptés

Après la restauration des pierres du chevet, le chantier de l'église Saint-Jean-Baptiste comprend une étape de finition des pinacles ainsi que de restauration des ornements intérieurs de l'édifice.

Les pinacles gothiques

Fortement dégradées et pour certaines illisibles, les pierres décoratives des pinacles de l'église doivent être remplacées. Des sculpteurs spécialisés ont commencé le travail de reproduction. À partir de blocs préparés par les tailleurs de pierre, ils travaillent directement la matière, sans brouillon ni maquette. Une condition nécessaire pour préserver leur ressenti, à l'image des méthodes utilisées autrefois. Sur la pierre blanche, les artisans martèlent, creusent et entaillent pour que les formes surgissent du jeu entre l'ombre et la lumière. L'œuvre naît ainsi de nuances du "noir" au "blanc".

Autant que possible, le travail se déroule sur l'édifice même. Les sculpteurs peuvent ainsi tenir compte de l'environnement de la pierre. Caractéristiques du gothique

flamboyant, des formes telles que l'oreille de chien (motif végétal), le singe ou les chimères (créatures imaginaires) ornent ainsi les nouveaux pinacles.

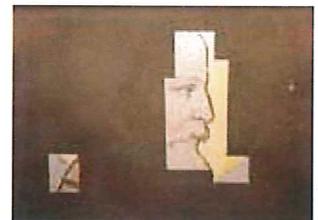
Le groupe sculpté de Tuby

Autre trésor de l'église, le *Baptême du Christ* réalisé par Jean-Baptiste Tuby et classé au titre des Monuments historiques constitue un ornement remarquable (voir Sceaux mag n°458 – mai 2015). Ce groupe sculpté en marbre blanc sera exposé au musée du Louvre-Lens dans le cadre de l'exposition "Charles Le Brun", du 18 mai au 29 août 2016. À ce titre, il fait l'objet d'un dépoussiérage et la main gauche du Christ est en cours de restauration.

La découverte de décors peints

Enfin, des peintures ont été découvertes dans le chœur, masquées par un badigeon. Datées du 19^e siècle, elles représentent quatre personnages. Après une recherche iconographique (voir ci-contre) et en fonction des résultats d'analyse, leur restauration pourrait également être envisagée.

EN BREF



● Décors peints : appel aux Scéens

Des analyses effectuées dans le chœur de l'église Saint-Jean-Baptiste ont révélé des peintures du 19^e siècle masquées par un badigeon lors d'une restauration effectuée en 1970. Ces peintures représentent quatre personnages. Toutefois, la tête de l'un d'entre eux est illisible. Afin de reconstituer le décor dans sa globalité, dont le visage manquant, les restaurateurs effectuent une recherche iconographique. La Ville fait ainsi appel aux Scéens qui seraient en possession de photographies prises lors de cérémonies religieuses ou de tout autres représentations de l'intérieur de l'église d'avant 1970, et sur lesquelles apparaîtraient ces décors peints. Le cas échéant, merci de bien vouloir contacter Sceaux info mairie au 01 41 13 33 00 ou sceauxinfomairie@sceaux.fr.

● Fermeture temporaire de l'église

Les travaux de restauration de l'église nécessitent la pose de tirants provisoires dans la nef. Pour des questions de sécurité, l'église sera ainsi fermée du lundi 6 au mercredi 8 juin inclus.

EN
BREF



● **Tuby au Louvre-Lens**

Le groupe sculpté de l'église Saint-Jean-Baptiste le *Baptême du Christ*, réalisé par Jean-Baptiste Tuby et classé au titre des Monuments historiques, sera exposé au musée du Louvre-Lens dans le cadre de l'exposition *Charles Le Brun* jusqu'au 29 août 2016. À ce titre, l'œuvre en marbre blanc a fait l'objet d'un dépoussiérage et la main gauche de la statue du Christ a été restaurée.

● **Église : toiture et arcs boutants**

Un échafaudage a été monté le long du bas-côté nord de l'église Saint-Jean-Baptiste pour permettre la reprise de la charpente, de la couverture et des maçonneries très dégradées. Par ailleurs, une intervention est prévue dans les combles pour remplacer d'anciens étais de bois qui soutenaient les arcs boutants existants. Des tirants métalliques provisoires vont être posés dans la nef pour permettre de les rénover. Pour des questions de sécurité, l'église sera ainsi fermée du lundi 6 au mercredi 8 juin inclus.



Restauration des vitraux de l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux par les artisans de France Vitrail.

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les vitraux s'offrent une nouvelle jeunesse

Le grand vitrail de l'église Saint-Jean-Baptiste, réalisé par le peintre verrier Émile Hirsch, et certains vitraux datés du 16^e siècle font actuellement l'objet d'une restauration en atelier spécialisé.

Pathologie du verre

Les ouvrages ont été soumis à un examen détaillé pour déterminer l'état du verre. Selon les résultats d'analyse, les restaurations sont de trois ordres : réparation ou remplacement du verre, de la structure en plomb ou encore restauration des peintures. Une fois le bilan effectué, les vitraux peuvent être nettoyés.

Bain d'acétone et soin intégral

Les vitraux sont nettoyés avec de l'acétone et de l'eau déminéralisée. Le maître-verrier recompose ensuite le fragile lacis de plomb et de verre. À l'aide de son expérience et

de sa sensibilité aux teintes, il complète les morceaux manquants en parfaite harmonie avec les parties d'origine. Il recolle certaines pièces avec un ruban de cuivre indécélable et soude les plombs cassés. Quant aux peintures, il n'en restaure que les grands traits pour préserver le dessin d'origine.

Fait pour durer

Les vitraux sont ensuite consolidés par des vergettes transversales en laiton, résistantes à l'eau et invisibles de loin. Par ailleurs, un système de double-verrière permet de protéger la face extérieure du vitrail des chocs et de la condensation. Elle est découpée dans du verre soufflé et assemblée au plomb pour épouser parfaitement la forme du vitrail. Une fois posé et calfeutré à la chaux, l'ensemble pourra durer près d'un siècle.

RESTAURATION DU GRAND VITRAIL **DEVENEZ MÉCÈNE**

En janvier 2015, la Ville a lancé une souscription publique destinée à financer la restauration du grand vitrail du chœur de l'église, dont le coût global s'élève à 65 000 euros. Les participations s'élèvent aujourd'hui à près de 10 000 euros. Venez à votre tour mécène du patrimoine scéen en effectuant un don auprès de la Fondation du patrimoine. Les dons sont déductibles d'impôt.

→ Bon de souscription disponible à l'église, à l'hôtel de ville ou téléchargeable sur www.fondation-patrimoine.org. Les dons peuvent être effectués en ligne sur ce même site.